

COMMUNIQUE DE PRESSE N°12/RDC/VSV/CE/2017

LA VSV SOUTIENT LA MESURE DE RECUPERATION DES CONCESSIONS DE TERRE AU PROFIT DES AUTOCHTONES ET DES VEUVES

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) salue la mesure prise par le Ministère des Affaires Foncières relative à la récupération des concessions de terre non mises en valeur pendant plusieurs années par leurs « propriétaires » au moment où des milliers d'autochtones et des veuves manquent des terres à cultiver.

Cette mesure salubre, si elle s'appliquait réellement, contribuerait dans le domaine foncier à la répartition équitable des concessions de terres pour que celles – ci profitent également aux plus démunis.

Toutefois la VSV s'interroge sur l'application effective de la mesure prise par le Ministre des Affaires Foncières sans entraves dès lors que la plupart des « propriétaires » actuels des concessions de terre à récupérer comptent parmi les plus forts politiquement et financièrement et d'autres se recrutent parmi les officiers supérieurs et généraux de la Police Nationale Congolaise (PNC) et des Forces Armées de la RDCongo(FARDC).

La VSV qui soutient cette mesure en appelle donc à l'accompagnement de l'Etat Congolais et surtout du Président de la République pour son application effective et sans faille et ce, dans l'intérêt de toute la population Congolaise.

A cet effet, un état des lieux et publication des concessions foncières à problème devrait précéder la mise en application de la mesure Ministérielle en vue de garantir la transparence et l'impartialité en la matière.

En définitive, la VSV attire également l'attention des autorités congolaises en général et du Ministère des affaires foncières en particulier que les terres à récupérer soient réellement distribuées aux autochtones et aux veuves et non à d'autres grosses légumes ou à ceux qui sont encore plus forts politiquement ou financièrement.

Fait à Kinshasa, le 27 juin 2017.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)